

ENTRETIEN

economie.union@sonapresse.com

Alain-Claude Bilie-By-Nze: "(...) le retour à une qualité de service optimale pourra prendre un peu plus de temps"

Propos recueillis par:
Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

L'Union. Monsieur le ministre d'État, les coupures auxquelles font face les populations ces derniers jours interpellent sur la responsabilité de l'État en rapport avec la libéralisation longtemps promise du secteur. Mais, la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) demeure toujours en position de monopole. Qu'est-ce qui bloque cette ouverture du secteur ?

Alain-Claude Bilie-By-Nze : La situation que nous vivons ces derniers jours ne peut laisser le gouvernement de la République indifférent. Nous nous tenons par conséquent aux côtés des populations et des acteurs économiques qui subissent des désagréments liés à l'interruption de fourniture des services d'électricité qui, elle-même, a occasionné l'interruption de l'alimentation en eau par endroits. C'est pour manifester le désappointement du gouvernement que Madame le Premier Ministre a reçu lundi matin la direction générale de la SEEG, l'invitant à tout mettre en œuvre pour le rétablissement de la fourniture continue de ces services. Ce qui a été fait. Mais nous nous devons de dire que le retour à une qualité de service optimale pourra prendre un peu plus de temps car cela nécessite des investissements aussi bien dans le renouvellement et l'accroissement de l'outil de production et de distribution que dans la maintenance des équipements existants. La situation vécue ces derniers jours étant en l'occurrence, il faut le dire, la résultante du manque d'investissement dans le secteur ces vingt dernières années. Reconnaissons qu'il est très difficile, voire impossible de rattraper un tel retard en si peu de temps...

... dans ce cas, où en sommes-nous avec l'idée de la libéralisation du secteur tant souhaitée par les Gabonais ?

S'agissant de la libéralisation du secteur, elle est en marche. Mais nous avons fait le choix de mener sur le sujet ce que d'autres ont appelé la politique des petits pas. C'est un secteur trop sensible pour se

permettre de chercher à renverser la table. Le premier pas posé vers la libéralisation totale a été d'ouvrir le segment de la production à la concurrence. D'où la création de la Société de Patrimoine qui opère aujourd'hui trois centrales (Alénakiri, Cap Lopez et Grand Poubara). La SEEG n'a donc plus le monopole de la production. Cette ouverture à la concurrence a permis à l'État de signer un certain nombre de partenariats publics-privés afin d'accroître nos capacités de production et d'offrir un meilleur service aux industries, aux commerces et aux ménages. Au nombre de ces outils de production attendus dans les prochaines années, nous pouvons citer les barrages hydroélectriques de Kinguélé-Aval, de Dibwangui et de Ngoulmendjim. Mais nous avons également signé avec un partenaire pour réaliser une centrale thermique à gaz dans la zone d'Owendo et une centrale solaire de 20 MW dans la région de Mouila. Reste donc la question de la distribution. Sa mise en œuvre est tributaire de l'effectivité de la réforme du secteur dont l'acte fondamental consistera en l'adoption du Code de l'électricité qui se trouve actuellement sur la table du gouvernement. La libéralisation de la distribution commande également qu'une étude approfondie soit menée pour apprécier la rentabilité et l'équilibre du secteur, afin d'éviter que ce qui apparaîtrait comme un remède ne se révèle pire que le mal. Souvenons-nous que la privatisation du secteur avait été présentée comme la solution miracle. Vingt-cinq ans après, chacun peut apprécier le résultat. Nous allons donc nous hâter lentement...

... dans la situation actuelle, la SEEG a-t-elle une feuille de route d'exécution de ses activités ?

Ayant constaté la dégradation du service lié à l'absence d'investissements, le gouvernement a pris une mesure forte en reprenant les parts de cet opérateur au capital de la SEEG. Aujourd'hui, l'État contrôle 51 % du capital de la SEEG. Pour autant, la SEEG n'est devenue ni une entreprise d'État, ni un organisme public. La SEEG demeure une SA avec un Conseil d'administration et une direction générale. L'État est présent au Conseil

d'administration par l'intermédiaire de ses représentants. Mais il y a aussi des privés gabonais personnes physiques et personnes morales qui possèdent les 49 % restants. Cependant, comme chacun le sait, la SEEG remplit une mission de service public et, à ce titre, elle bénéficie d'une délégation de service public (DSP) qui détermine le périmètre d'intervention de l'entreprise tout en fixant le cadre contractuel avec l'État. C'est donc cette DSP qui est l'outil qui précise les obligations des parties, le règlement de services et la protection du consommateur pour ne citer que ces quelques points. Contrairement à l'opinion répandue, le ministère de l'Énergie ne gère pas la SEEG au quotidien. Il détermine la politique sectorielle eau et électricité et veille à sa mise en œuvre par les différentes entités publiques et privées dudit secteur. **Depuis le départ de Veolia, les Gabonais se demandent ce qui a véritablement changé à la SEEG. Tant ils continuent de broyer du noir par des coupures à répétition et une absence criarde d'eau dans la plupart des habitations. Qu'est-ce ce qui a finalement changé? Le gouvernement n'est-il pas en train d'échouer ?**

Les réformes décidées par le président de la République, SE Ali Bongo Ondimba, notamment dans le cadre du PAT, et mise en œuvre par le gouvernement à travers la Task Force eau et électricité, visent à améliorer la qualité du service et l'accès des populations à l'eau et à l'électricité sur l'ensemble du territoire national. À ce titre, de nombreux projets ont été initiés par le gouvernement et par la SEEG. Chacun peut en effet constater l'effectivité de certains travaux lancés soit dans le cadre du Programme intégré pour l'alimentation en eau potable et assainissement de Libreville (PIAEPAL), soit dans le cadre du Programme d'accès aux services de base en milieu rural (PASBMIR), ou encore des projets d'urgence financés respectivement par la BAD (77 milliards F CFA), la Banque mondiale (35 milliards F CFA) et le Trésor public (10 milliards F CFA). Pour en revenir à l'incident survenu sur la centrale de Kinguélé, les équipes techniques de la SEEG se



Photo : Wilfred MBINAH / L'Union

Le ministre d'Etat l'Énergie, Alain-Claude Bilie-By-Nze.

sont mobilisées dès la même nuit et ont travaillé sans relâche, dans des conditions météorologiques difficiles et souvent de nuit, pour un retour progressif à la normale. Je voudrais donc, tout en déplorant la situation née de cet incident, dire toute notre désolation et nos regrets pour les désagréments. L'État veillera à l'amélioration constatante de la qualité de service...

... comment ?

Comme rappelé tantôt, ce sont au total plus de 140 milliards de francs CFA qui ont été mobilisés par l'État afin de renforcer la distribution de l'eau et de l'électricité sur l'ensemble

du territoire, en plus des projets menés en PPP. Au regard de cela, on ne peut pas dire que le gouvernement ait échoué, bien au contraire. Mais ces travaux prennent du temps. Un peu de patience donc. Ce qu'il convient de retenir, c'est que certains ouvrages de production et de distribution sont en fin de cycle. Il va falloir les renouveler totalement et donc, adopter un plan d'investissement qui combinerait ressources propres de la SEEG, ressources de l'État et apport du secteur privé. Sans quoi, nous pourrions être exposés à des situations d'une plus grande ampleur.

Deux décennies sans véritable contrôle ?

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

Comment en est-on arrivé là ? C'est la question qui est au centre des discussions ces derniers jours, depuis les dernières coupures d'eau et d'électricité, ayant perturbé la quiétude des habitants du Grand Libreville. Pour le gouvernement, la SEEG n'a pas respecté ses engagements en négligeant le renouvellement de ses équipements. "La situation vécue ces derniers jours étant en l'occurrence, il faut le dire, la résultante du manque d'investissement dans le secteur ces vingt dernières années", a indiqué le ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques. Il faut donc retenir que la SEEG, chargée de servir des produits de première nécessité que sont l'eau et l'électricité, a passé deux décennies sans effectuer une réelle maintenance de ses équipements. Certes, mais cette réaction laisse

croire que la convention qui liait Veolia à l'État durant lesdites décennies ne permettait pas au gouvernement d'avoir un regard sur le fonctionnement de cette importante entreprise, ou au moins sur la qualité de ses services. Dans ce type de partenariat, des missions de contrôles permanentes et la production de rapports de constat sont importants. Cela aurait sans doute permis d'attirer l'attention sur ces vieux équipements source actuelle de profonds désagréments. Par ailleurs, hormis les coupures, les populations se plaignent fortement de la qualité de l'eau du robinet. De plus en plus, seuls les foyers économiquement faibles la consomment. À partir de la classe moyenne, l'eau minérale est privilégiée. C'est dire que le vieillissement des installations a une grosse conséquence sur le précieux liquide. D'ailleurs, dans les hôpitaux, les médecins déconseillent désormais de donner cette eau aux enfants.